JEUNES U9 (DXU9)
REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 2026/2027

PRÉAMBULE

1. **Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux du Comité de la Marne, les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par le Comité de la Marne de Basketball.**

2. **Les championnats « JEUNES (DXU9) » sont ouverts aux associations affiliées à la F.F.B.B. ayant réglé leurs amendes et cotisations départementales et/ou régionales dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassement de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat.**

3. **Dans ses championnats, les comités de la Marne, de Basketball se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.**

Article 1

Le Comité de la Marne de Basketball organise un championnat départemental « **JEUNES U9 (DXU9) ».** La participation à ce championnat désignera le champion départemental Marne de sa catégorie pour la saison en cours.

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison 2026-2027

Participeront au championnat Interdépartemental **« JEUNES U9 (DXU9)»** les équipes faisant acte de candidature issue de la Marne avant le 15 OCTOBRE 2026.

Article 3 - Repêchages, désistements, remplacements

Dans la situation où la saison n'irait pas à son terme, le classement qui sera pris en compte en cas de désistement, de refus d'engagement, etc., sera celui effectué par la méthode du ratio.

Article 4 - Forfait

Les différentes phases d'un championnat ainsi que les phases finales (finale, titre, classement, play off, play down, etc.) sont une même et unique compétition au sens de l'interprétation

L'équipe qui déclare forfait lors des phases finales (titre, classement, play off, play down, etc.), sera déclassée à la dernière place du championnat.

Article 5 - Règles de participation

Type de licences :

En championnats départementaux, dans toutes les catégories d'âge le nombre de mutations et de licences T est limité à 5 au maximum : 3 mutés + 2 T ou 3 T + 2 mutés.

Article 6 - Rencontre

Limites horaires

- Pour les horaires fixés par les clubs recevant, il sera tenu compte de l'éloignement du club visiteur. Considérant le temps de déplacement (MAPPY, MAPS, ou autre...) pour se rendre du point de départ de l'équipe visiteuse à l'endroit de la rencontre, augmenté de 30 minutes (temps d'échauffement), l'heure programmée des rencontres devra permettre à l'équipe visiteuse de démarrer de son point de départ après 8h30 pour les rencontres se déroulant le matin et après 13h00 pour les rencontres se déroulant le samedi et dimanche après-midi.
- Le vendredi : Pas de rencontre débutant après 17h00
- Le samedi : Pas de rencontre débutant avant 9h00 et après 17h00
- Le dimanche : Pas de rencontre débutant avant 9h00 et après 12h30
- En semaine : Pas de rencontre débutant après 17h00 ; *(*)*

(*) Saisie obligatoire d'une ***demande de changement (dérogation)*** *pour jouer en semaine et dans d'autres conditions que celles fixées par la règle ci-dessus.*

Temps de jeu :

- U9 : 4 x 6 min
- Intervalle entre les quart-temps de 2 mins et mi-temps de 6 mins ;
- U9 : En cas de résultat nul à l'expiration du temps de jeu réglementaire, la rencontre se poursuit par une Prolongation. Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager, après une pause d'une minute, la rencontre reprend par un entre-deux dans le rond central (le sens de la flèche d'alternance n'est pas changé). Les deux équipes disposent alors d'une nouvelle prolongation de deux minutes pour disputer le « Panier en or ». Ainsi qu'il s'agisse d'un panier ou d'un lancer-franc, la première équipe qui inscrit un point dans cette période est déclarée gagnante et la partie sera achevée de la manière suivante :
  - Si panier, pas de remise en jeu, l'arbitre siffle la fin de la rencontre
  - Si lancers-francs, la totalité des lancers-francs sera tentée, même si le premier est marqué
  - S'il y a faute sur panier marqué, le lancer-franc supplémentaire ne sera pas tenté.
- Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager à l'issue de la prolongation « panier en or », un(e) joueur(se) de chaque équipe tirera un lancer-franc (c'est le(la) même joueur(se) pour toute la série). On procède par série de deux tirs (un pour chaque équipe) ; le premier qui ne marque pas voit la défaite de son équipe (système de la mort subite). Seul(e)s les joueurs(ses) encore qualifié(e)s peuvent participer aux tirs des lancer-francs.

Ballon :

- U9 : Taille 5 Nombre de joueur(se)s sur le terrain :4

Feuille de marque

- E-Marque V2 obligatoire

Salle, gymnase :

- Obligatoirement classée H1 par la FFBB
- Hauteur des paniers : 2.60m
- Se référer aux **RÈGLEMENTS SPORTIFS CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX JEUNES** pour l'ensemble des règles de participations

Brûlage :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, le club doit obligatoirement communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs qui seront dit « brûlés », qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe inférieure.

Personnalisation :

Lors des différentes phases, si 2 équipes du même club sont représentées au même niveau, ces équipes seront personnalisées.

Nombre de joueuses autorisées :

Domicile : 4 minimum / 12 maximum
Extérieur : 4 minimum / 12 maximum

Inter-équipe CTC :

- Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifique mise en place pour ce type d'équipe, licence AST, joueurs du club porteur, joueurs brûlés, personnalisation des équipes, etc.

Article 7 - Obligations sportives

Sans objet.

Article 8 - Adaptation règlementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points Nombre de rencontres comptabilisées (a)	X	*Nombre de rencontres théoriques (b)*

(a) Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité, …).

(b) Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison en cours, d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.
S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 9 - Acceptation / Imprévus

L'engagement en Championnat départemental **« JEUNES U9 (DXU9) »,** vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau du comité de la marne de Basketball sur proposition de la Commission Sportive.

Article 10 - Système de l'épreuve

PHASE UNE

Les équipes engagées sont :

RCB1,RCB2, ERSM, ELWRB1, ELWRB2, ASCB, EGM, AJB, GV, ASATB, RUCB, ESPE, ABGR, CBF, ACCB
Les 3 poules sont :

Les poules de championnats ont été définies comme suit :

Poule A	Poule B	Poule C
ACCB	RCB1	RCB2
ERSM	ELWRB1	ELWRB2
ASCB	EGM	AJB
GV	ASATB	RUCB
ESPE	ABGR	CBF

Le championnat se déroulera en phase aller/retour du 21 novembre 2026 au 10 avril 2027 suivant le calendrier ci-dessous :

J1	21/11/2026
J2	05/12/2026
J3	09/01/2027
J4	23/01/2027
J5	07/02/2027
J6	13/02/2027
J7	13/03/2027
J8	20/03/2027
J9	03/04/2027
J10	10/04/2027

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées de 1 à 5 pour chaque poule.

PHASE DEUX

RENCONTRES POUR LE TITRE

- Les équipes classées aux 3 premières places et l'équipe classée meilleure 2° jouent une demi-finale en Aller/Retour suivant le tableau ci-dessous
- Les 2 équipes vainqueures des demi-finales disputent la finale.



RENCONTRES DE CLASSEMENT en U9

- Les équipes éliminées en demi-finales disputent une rencontre de classement pour attribution des places de 3ème et 4ème avant le 30 mai 2027 chez le 1° nommé (P-Q01)

- Les équipes classées 2° à 5° des poules disputent des matchs de classements suivant le tableau ci-dessous chez le 1° nommé

